

écoantibio2017

Réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires :
diminuer, c'est possible

FICHE ACTION 3 (axe 1)

Sensibiliser aux risques liés à l'antibiorésistance dès la formation initiale des professionnels de l'élevage

Structure pilote : DGER

Structures associées et consultées : ANSES (Maisons-Alfort), Coop de France, Confédération paysanne, Coordination rurale, DGER (inspection de l'enseignement agricole), FNP, FNSEA, INAPORC, SNGTV, GDS France

Mesure en lien avec les actions suivantes : 1, 2

Tableau de bord

	à jour par rapport au programme prévisionnel
	en retard par rapport au programme prévisionnel
	action terminée

Date de mise à jour : 13 septembre 2012

1. Contexte et enjeux

1.1. Contexte national et européen :

Environ 20000 élèves, apprentis et adultes suivent des formations professionnelles diplômantes dépendant du ministère en charge de l'agriculture dans le secteur de l'élevage. Sont concernées les formations de niveau V, IV et III d'éleveurs et de responsables d'entreprise et d'exploitation dans le secteur de l'élevage : productions animales, élevage canin et félin, aquaculture, filière hippique.

1.2. Textes de référence (réglementaires ou autres documents)

Textes réglementaires :

Les spécialités et/ou options de diplôme sont définies par des arrêtés, qui déterminent pour chaque diplôme le référentiel professionnel, le référentiel de certification et, le cas échéant, le référentiel de formation.

Autres textes :

Documents d'accompagnement de l'inspection de l'enseignement agricole, relatifs aux modules de formation.

L'ensemble de ces documents sont mis à disposition des équipes éducatives et pédagogiques des établissements de l'enseignement agricole sur le site Internet chlorofil.fr :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes-textes-officiels-et-documents.html>

1.3. Rappel des objectifs de la mesure

L'objectif de la mesure 3 est défini dans le plan national de réduction des risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire de la manière suivante :

« La bonne utilisation des antibiotiques et les bonnes pratiques doivent être abordées dès la formation initiale des professionnels de l'élevage. Les modules d'enseignement déjà existants seront complétés et améliorés selon les spécificités des différents établissements d'enseignement agricole. »

1.4. Moyens nécessaires à la mise en œuvre

- Travail d'expertise des parties prenantes (DGER, DGER/IEA, ANSES)
- Montage des actions de formation

1.5. Estimation des besoins de financement

Productions de ressources (réunion, déplacement...) : 20000€

Prise en charge des frais pour une journée de formation d'un enseignant de zootechnie par centre de formation des établissements de l'enseignement agricole : 4 journées inter-régionales pour 350 enseignants, coût estimatif 120€/jour/enseignant (déplacement, déjeuner), soit 42 000 €.

Total : 62 000 €

1.6. Bilan et indicateur de suivi de l'action

La mesure vise à former les futurs éleveurs durant leur formation initiale. Cet objectif est accessible par la formation des enseignants, qui en assurent la démultiplication auprès de leurs élèves et étudiants des promotions à venir.

Un indicateur possible de suivi de l'efficacité de l'action est le nombre de journée de formation des enseignants.

2. Suivi et réalisation de la mesure

PREVISIONNEL		RESULATS		
Libellé des actions à conduire, chantiers-étapes, indicateurs	Date prévisionnelle d'atteinte (mois année)	Résultats obtenus, bilan quantitatif	Date d'atteinte du résultat	Commentaires, jugement qualitatif
Expertiser les diplômes concernés en formation initiale et analyser les référentiels de diplôme afin d'en dégager les activités professionnelles, les capacités certifiées et les objectifs de formation concernés	novembre 2012			
Elaborer et diffuser un document d'accompagnement spécifique, à destination des enseignants de zootechnie et de biologie écologie, rédigé par l'inspection de l'enseignement agricole	juin 2013			
Rédiger un document de ressources scientifiques à	juin 2013			

destination des enseignants				
Intégrer dans le cadre de la formation des enseignants des sessions d'information et de sensibilisation, avec des témoignages de professionnels	Avril 2013			